



Résistons pour vivre Marchons pour transformer!

Coordination du Québec
de la Marche Mondiale des Femmes
CQMMF

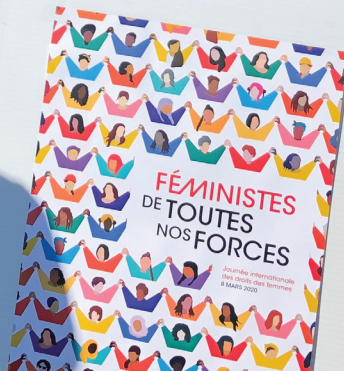
logo globe MMF: © rouleupaquin.com



Illustration: Chantal Locat



**Féministe
pas juste le 8 mars
mais toute l'année!**



Journal Le 1500

Le *Journal Le 1500* est un bulletin d'information publié par le **Syndicat des employé-es de métiers d'Hydro-Québec**, section locale 1500 du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ).

Président provincial : Stéphane Michaud
Secrétaire-général : Sylvain Dubreuil
Téléphone : 514 387-1500
Sans frais : 1 800 361-8526
scfp.1500.org
semhq@scfp1500.org



Responsable communications :
Emmanuel Patola
Conception, montage : Marcel Huot
Traitement de textes :
Mélanie Clément

Tirage : 8 600 exemplaires distribués gratuitement à tous les membres de la section locale 1500.

Impression : Atelier Québécois



ATELIERQUÉBÉCOIS
IMPRESSION • OBJETS PROMOTIONNELS

Imprimé avec des encres végétales sur du papier fabriqué au Québec certifié Éco-logo et contenant 10% de fibres recyclées postconsommation et désencrées sans chlore certifié.



La reproduction totale ou partielle des articles contenus dans le journal le 1500 est encouragée. Prière d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Note : la forme masculine utilisée dans ce journal désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

Si vous ne désirez pas recevoir la version papier du journal Le 1500 à domicile, demandez que l'on vous retire de la liste d'envoi en communiquant avec nous à l'adresse suivante :
christinefontaine@scfp1500.org

Vous pouvez aussi consulter la version électronique du journal sur notre site Internet ou pour effectuer votre changement d'adresse au
www.scfp1500.org



LE 1500 À VOTRE SERVICE !

SEMHO

SYNDICAT DES EMPLOYÉ-ES
DE MÉTIERS D'HYDRO-QUÉBEC
Section locale 1500 • SCFP - FTQ

PROVINCIAL : Président : Stéphane Michaud • Secrétaire général : Sylvain Dubreuil
☎ 514.387.1500 • SANS FRAIS 1 800.361.8526 • semhq@scfp1500.org • www.scfp1500.org

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE : Bruno Charrois • ☎ 819.762.4422 • president.abi@scfp1500.org

BAIE-JAMES : Marc Côté • ☎ 418.480.0332 • marc1500bj@hotmail.com

LAURENTIDES : Iréné Boudreau • ☎ 450.432.1500 • laurentides@scfp1500.org

MAISONNEUVE : Luc Corriveau • ☎ 514.387.6785 • maisonneuve@scfp1500.org

MANICOUAGAN : Frédéric Savard • ☎ 418.589.3241 • president.man@scfp1500.org

MATAPÉDIA : William Castonguay • ☎ 418.724.5920 • president.mat@scfp1500.org

MAURICIE : Pierre MacDonald • ☎ 819.693.1500 • president.mau@scfp1500.org

MONTMORENCY : Alexandre Bussièrès • ☎ 418.624.2811 • president.mon@scfp1500.org

RICHELIEU : Philippe Daneau • ☎ 450.926.1500 • president.ric@scfp1500.org

**SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-
CHIBOUGAMAU** : Dany Bolduc • ☎ 418.699-5130 • bolduc.dany@scfp1500.org

ST-LAURENT : Sylvain Clermont • ☎ 514.387.9359 • stlaurent@scfp1500.org

Offre enrichie chez SSQ Assurance pour nos membres



En tant que membre du centre communautaire des syndiqués et syndiquées d'Hydro-Québec, en plus de couvrir votre auto et votre habitation, SSQ Assurance vous fait également profiter d'une gamme complète de produits d'assurance sous un même toit ; assurance vie, maladies graves et voyage.

Parlons d'assurance voyage :

Par l'entremise de sa filiale assurancevoyages.ca et notre centre d'appel, SSQ Assurance vous offre des protections d'assurance voyage en fonction de vos besoins et de votre état de santé.

Je suis déjà couverte par mon assurance collective, pourquoi acheter plus d'assurance voyage?

Même si la majorité d'entre nous détiennent une assurance collective ou même une carte de crédit offrant une garantie d'assurance voyage pour les frais médicaux d'urgence, gardez l'œil ouvert quant aux définitions de cette protection! Selon votre contrat, un plan complémentaire pour compléter votre couverture pourrait être de mise.

Lisez bien votre contrat d'assurance voyage et au besoin posez des questions au service à la clientèle de votre assureur ou de votre émetteur de carte de crédit.

Faites appel à nos conseillers

Les conseillers d'assurancevoyages.ca et nos agents prennent le temps d'analyser les besoins de leurs clients. Ils appliquent des normes de conformité rigoureuses et s'assurent de vérifier les états de santé préexistants qui pourraient ne pas être couverts ou restreints. Ils offrent à la clientèle la meilleure solution pour leurs besoins particuliers. Voyagez sans tracas aussi longtemps que désiré!

Appelez-les pour être suffisamment couvert au **1 844 375-2529**.

Surveillez la prochaine parution afin d'en apprendre plus sur l'offre d'assurance maladies graves.

Note : Cet article vous est présenté à titre informatif seulement. En aucun cas, il ne doit être considéré comme un conseil financier ou une opinion juridique ou fiscale. Pour des conseils selon votre situation personnelle, parlez-en à votre conseiller. Jamais SSQ Assurance ne peut être tenue responsable d'une décision prise à la suite de la lecture de cet article.

LE MOT DES OFFICIERS

Crise de la Covid-19

Lorsque vous lirez ces lignes, nous serons fort probablement encore en situation de crise du fameux coronavirus; une situation prise très au sérieux par les divers organismes et paliers de gouvernement. Hydro-Québec n'y échappe pas et a instauré une cellule de crise centralisée afin de mettre en place les mesures appropriées pour protéger ses travailleurs.

Au niveau syndical, nous faisons tout en notre possible et prenons tous les moyens pour garder nos membres informés. Nous prenons acte des décisions de l'entreprise et nous procédons à toutes les représentations nécessaires afin de couvrir toutes les situations inquiétantes subies par les membres. Nous nous faisons un devoir de rappeler à l'entreprise ses obligations en matière de santé et de sécurité au travail en lien avec la situation.

Nous avons mis en ligne un lien "INFO COVID-19" sur notre site Web dans l'ESPACE MEMBRE; il est mis à jour régulièrement en ce qui a trait aux développements des actions, informations générales et autres. Vous n'avez qu'à vous inscrire à la page sécurisée où vous y trouverez également une panoplie d'informations, de documents, la convention collective 2019-2023, ainsi que quelques vidéos sur l'histoire de la section locale.

Il y aura très certainement des mesures exceptionnelles de mises en place, par exemple le report de la date permise pour les débranchements pour non-paiement ainsi que les interruptions électriques non urgentes (mesures déjà annoncées par HQ au moment d'écrire ces lignes). Possiblement que l'entreprise prendra (si ce n'est pas déjà fait) la décision de reporter également à plus tard certains entretiens de réseaux prévus cette année. Si tel est le cas, il y aura un impact sur le rappel des employés temporaires pour cette année et peut-être même des mises à pied précipitées dans les prochains jours. Nous devons être conscients que ce sont des mesures exceptionnelles et que le gouvernement donnera très certainement des directives claires à Hydro-Québec que nous suivrons de très près.

Nous aimerions bien vous dire autre chose en ce moment, mais la situation progresse très vite et nous nous devons de nous ajuster aux événements et décisions de l'entreprise. Il faut également prendre conscience que ce sont tous les Québécois et Québécoises qui sont touchés par cette crise et nous n'échapperons malheureusement pas aux mesures dictées par le gouvernement du Québec.



Stéphane Michaud
Président provincial

Sylvain Dubreuil
Secrétaire général

N'oublions pas que nous sommes une société d'État et que nous avons des responsabilités de fournir le service essentiel au peuple québécois. Il pourrait bien arriver que des mesures urgentes soient mises en place en lien avec les services essentiels d'Hydro-Québec si la crise se poursuit au-delà des quatorze (14) jours (initialement annoncés le 12 mars dernier par le gouvernement du Québec).

Le gouvernement dit même aujourd'hui, en date du 17 mars lors de sa conférence de presse, que tous les scénarios sont regardés étant donné l'inconnu face à la durée de la crise. L'année scolaire pourrait même être compromise, comme c'est le cas dans les autres provinces canadiennes ou autres pays. Donc, il y aura très certainement des impacts au niveau des opérations chez notre employeur.

Nous sommes assez dans l'inconnu pour les prochaines semaines et l'on ne peut prédire quels seront les impacts chez Hydro-Québec. Nous souhaitons, pour le bien des Québécois et pour celui de nos membres, que ce virus soit éliminé rapidement avec les mesures drastiques mises en place.

Une conférence téléphonique de la Direction Santé Sécurité d'Hydro-Québec, avec les CPSS et officiers provinciaux de toutes les sections locales du SCFP, se tient quotidiennement afin de répondre aux inquiétudes et pour s'informer des nouvelles mesures instaurées.

Votre syndicat est très vigilant et s'assurera qu'il y ait le moins d'impact possible envers les membres du SCFP-1500. Nous ferons tout en notre pouvoir pour rétablir la situation lorsque la crise sera passée.

D'ici là, assurez-vous de suivre les consignes et directives mises en place par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Les directives de l'entreprise sont également en lien avec celles établies par le gouvernement.

PROJET WEB ET DE COMMUNICATION DU 1500

Quelques modifications faites à notre site Internet

L'apparence et le style du site Web ont été remis à jour en décembre dernier. Notre nouveau site est maintenant en HTTPS donc plus sécurisé. Nous continuons à mettre progressivement à jour le contenu de toutes les sections.

Les différents formulaires tels que [Formulaire de non-conformité](#), [Changement d'adresse](#), [Demande de Relevé de condition dangereuse](#) ou [d'atteinte à la santé](#) et [Carte de membre](#) sont maintenant accessibles aux membres seulement, en version Web, et sont mieux dirigés par la suite vers les personnes concernées. Les membres qui remplissent un formulaire reçoivent une copie de celui-ci pour être en mesure d'en faire le suivi. Les anciens formulaires sous forme PDF avaient quelques problèmes de compatibilité et d'envois. Le [Certificat médical L-5](#), provenant de l'employeur, reste le même (à imprimer).

Concernant le formulaire «Demande de relevé de condition dangereuse», une section à remplir par le membre a été mise en place afin qu'il puisse signaler à sa structure régionale une condition dange-

reuse. Le formulaire parviendra au responsable santé-sécurité qui le remplira dûment et pourra ensuite contacter et conseiller le membre et faire le suivi avec les membres du comité local santé-sécurité (CLSS).

Des boutons de recherches ont été ajoutés dans le menu de droite afin de retracer plus facilement des articles et des nouvelles. Il est possible de chercher par mois sous le bouton «**ARCHIVES**» ou par sujets sous le bouton «**CATÉGORIES**». Une recherche générale est aussi possible dans le menu du haut sous la forme d'une loupe.

La partie sécurisée «**ESPACE MEMBRE**» est maintenant fonctionnelle. Nous vous invitons à vous y inscrire! Pour ce faire, référez-vous à la lettre envoyée à tous les membres en décembre dernier ou contactez le directeur de votre secteur. Le contenu accessible aux membres seulement sera augmenté progressivement selon les besoins. La convention collective et les statuts de la section locale 1500 s'y retrouvent maintenant. L'accès à d'autres contenus tels que les listes des temporaires actifs et les registres de rappel seront réservés aux membres exclusivement, dès le mois d'avril, pour plus de confidentialité.

En ce qui concerne le volet « communications » du projet

L'envoi de nouvelles et autres informations de la section locale se fait directement aux membres par courriel sous forme d'infolettres et aussi par messages textes, prévus bientôt, pour les informations qui sont plus urgentes, comme par exemple, en santé-sécurité.

La communication ne se fera pas seulement à sens unique; un espace « boîte aux questions » est maintenant disponible pour nos membres. Leur requête est par la suite directement acheminée vers la structure syndicale concernée.

Le 1500 franchit maintenant une nouvelle étape; il pourra mieux informer, être à l'écoute de ses membres et être plus efficace dans toutes les facettes de ses communications. Des membres bien informés et connaissant le fonctionnement de leur syndicat sont des membres mieux équipés pour participer activement à celui-ci.



Emmanuël Patola
Responsable
du comité
provincial de
communication

ÉTATS GÉNÉRAUX DU SCFP-QUÉBEC

En mai 2019, les personnes déléguées au 31^e Congrès statutaire du SCFP-Québec ont réclamé la tenue d'États généraux sur le syndicalisme pour que l'organisation prenne pleinement sa place comme leader syndical dans un contexte de changements intergénérationnels.

Les États généraux sont l'occasion de faire le bilan du fonctionnement de notre syndicat, de sa mission, des moyens qui sont à sa disposition, des difficultés vécues par les membres et les officiers syndicaux et des luttes qui ont été menées au fil des décennies.

Cet évènement aura lieu du 2 au 4 juin 2020, au Centre des congrès de Trois-Rivières.

La nouvelle génération de travailleuses et de travailleurs saisit très mal la fragilité des gains historiques acquis au terme de longues et difficiles luttes syndicales. Elle réclame des changements dans les façons de faire afin de rendre le syndicat plus attrayant pour les membres.

Les défis intergénérationnels nous obligent à nous adapter et surtout à se renouveler pour faire face aux défis de demain. Les attaques contre le mouvement syndical ne s'arrêteront pas de sitôt. Elles mettent en péril les acquis sociaux et économiques.

Les prochaines années seront celles de tous les combats. Nos États généraux seront une bonne occasion d'analyser pourquoi et comment la droite a su occuper le terrain. Le SCFP-Québec a encore l'ambition d'être l'organisation syndicale phare au Québec. Pour y arriver, il est de notre responsabilité de chercher à faire les changements nécessaires afin de s'adapter à la nouvelle réalité. Nous devons créer un environnement dans lequel l'action syndicale de nos membres sera davantage valorisée.

Nous devons aussi rendre notre organisation plus attrayante en soutenant les militants afin que leur engagement ne soit pas un handicap pour leur famille ou leur parcours professionnel. Il est de notre devoir de se renouveler pour permettre aux générations futures d'être le mieux outillées possible pour faire face aux défis.

Vos officiers du 1500 seront présents afin de s'équiper également pour faire face aux défis et aux combats qui se présenteront devant nous.

Emmanuel Patola
Responsable du comité provincial
de communication

Les couleurs du 1500 en Afrique

C'est avec une grande fierté que j'ai participé à un voyage humanitaire au Bénin, pays francophone d'Afrique de l'Ouest. L'objectif du voyage était de favoriser le développement du milieu éducatif en construisant 50 tables-bancs pour les élèves et en apportant divers dons d'articles scolaires (crayons, effaces, livres, etc.). Notre groupe de douze (12) participants s'est donc envolé pour une aventure de dix-huit (18) jours dans ce beau pays, très différent du nôtre sous plusieurs aspects.

En arrivant dans la ville de Cotonou, nous sommes immédiatement imprégnés de la condition de vie des habitants. Nous comprenons alors mieux ce que nous lisons ou entendons à propos de l'Afrique en général. Des familles nombreuses qui ne possèdent pratiquement rien, sauf leur joie de vivre et leur forte ferveur religieuse. Chaque jour est un potentiel combat pour manger et boire un peu d'eau potable, et ce, en espérant ne pas contracter une des nombreuses maladies trop présentes sur le continent. Il y a des messes trois (3) fois par jour et nous n'avons pas besoin d'y assister pour les entendre. Il y a des églises à tous les coins de rue et entendons très bien ce qui s'y passe, dès 6 h 00 tapant; pas besoin d'alarme pour se réveiller, Jésus s'en charge.



Nos journées normales de travail débutaient par une marche d'environ 20 minutes pour se rendre à l'ébénisterie. Nous travaillions de 8 h 00 à 18 h 00, incluant une pause dîner à l'hôtel, pour éviter la période la plus chaude de la journée, c'est-à-dire de 13 h 00 à 15 h 00. Il en est de même pour les ébénistes locaux, et ce, six (6) jours par semaine, pour un salaire hebdomadaire équivalent à 48 \$ canadien. Le travail s'exécutait à l'extérieur avec la collaboration habituelle de mère Nature qui nous gratifiait d'un 40 degrés ressenti et d'un très haut taux d'humidité.

Les pannes d'électricité quotidiennes faisaient partie de la réalité. Les gens qui utilisaient les outils électriques en profitaient pour souffler un peu et pour jaser avec leurs collègues, car oui, il n'était pas rare de voir des commerçants ou des passants entrer dans la *shop* simplement pour jaser ou pour nous regarder travailler pendant quelques heures, en nous faisant des "thumbs up" lorsque nous les croisions du regard.

Pour l'aspect sécurité au travail : Le mot "doucement" est la seule mesure de sécurité présente à l'usine. C'est leur façon de dire



“attention” ou “danger”. Ils s’en servent à toutes les sauces. Nous l’entendions tellement souvent et de toute part qu’il était impossible de savoir d’où provenait le message et encore moins à qui il était destiné! Le travailleur à côté de moi ne portait évidemment pas de casque, lunettes ou gants. Il travaillait pieds nus sur un sol où se trouvaient des déchets, des clous rouillés et du verre cassé. J’ai croisé un enfant d’environ sept (7) ans qui, à un moment, transportait une poche de 15 kg et l’instant d’après coupait des planches sur une scie à bande, debout sur un petit banc d’appoint, car le plan de travail était bien trop haut pour lui. Il n’est donc pas surprenant d’apprendre que les accidents de travail sont très fréquents dans ce pays où la ressource la plus facilement remplaçable est l’être humain. Une fois ce constat fait, nous n’avons pas d’autre choix que de mesurer l’importance et surtout d’apprécier les mesures mises en place en santé-sécurité dans nos environnements de travail. Les travailleurs ont eu de grands gains au travers des années sur ce point et nous nous devons de continuer d’aller dans ce sens.



L’expérience a été très enrichissante. J’en ai appris beaucoup sur une autre culture, très différente de la nôtre. J’en ai également appris sur moi-même. Passer presque trois (3) semaines hors de sa zone de confort avec des “inconnus” force la rétrospective sur sa vie. Nous avons vu des choses incroyables. Certaines ne peuvent pas vraiment être racontées - il fallait y être et de plus, à certains endroits, la caméra était interdite. Nous avons visité un peuple vivant dans un village sur pilotis, nous avons parcouru le chemin sur lequel les futurs esclaves marchaient de force avant d’entamer leur nouvelle vie de servitude, nous avons contemplé l’enceinte d’un temple vaudou consacré aux pitons, ainsi qu’un ancien fort Portugais du 18^e siècle. Nous



avons été “fortement sollicités” (le mot est faible) durant la visite d’un marché artisanal pour l’achat de souvenir, nous avons visité un stade de sport local pratiquement sacré pour les résidents, nous avons fait des choses aussi banales que de chanter du Céline Dion avec un des travailleurs et danser avec les Béninois au grand plaisir de tout un chacun à l’occasion d’une fête locale, et bien sûr, nous avons visité trois (3) écoles et un orphelinat qui ont reçu nos tables-bancs et autres dons. Ce projet n’aurait pas été possible sans la précieuse collaboration de tous ceux qui l’ont rendu viable par leurs dons et leurs encouragements.

Je tiens à remercier personnellement tous les membres du 1500 pour leurs encouragements ainsi que pour leur généreuse contribution au projet, plus particulièrement la structure provinciale pour le financement de deux (2) tables-bancs, ainsi que les régions Montmorency et Richelieu pour le financement d’une table-banc chacune. Grâce à votre générosité, nos couleurs sont maintenant affichées au Bénin et donnent de l’espoir aux futures générations d’un peuple qui en a grandement besoin. Merci.

Jules Cossette

Opérateur mobile - Secteur St-Jean
Comités Droits de la personne et
Avantages sociaux
Région Richelieu

BOURSE CÉLINE CLOUTIER

Apprendre à l'âge adulte

- Lire et écrire
- Calculer
- Ordinateur et Internet pour personnes peu scolarisées
- Activités sociales

Atout-Lire
Groupe populaire en alphabétisation

Gratuit

266, St-Vallier Ouest
418-524-9353

Pour l'année 2019, trois (3) organismes étaient en lice afin de recevoir la bourse Céline-Cloutier. La bourse Céline-Cloutier (15 000 \$) du SCFP-1500 est remise chaque année à un organisme qui lutte pour l'avancement des droits de la personne.

Le choix pour l'obtention de cette bourse s'est effectué à la mi-décembre et c'est un organisme de la région de Québec (de la Basse-Ville), ATOUT-LIRE, qui en a eu l'obtention. La mission de l'organisme est l'alphabétisation des adultes. Le groupe est né

des besoins exprimés par la population d'un secteur défavorisé de Québec, St-Sauveur.

Le 24 décembre 2019, je suis allé rencontrer madame Johanne Arseneault, directrice de l'organisme, pour lui remettre l'aide financière de la section locale 1500. Nous avons échangé sur divers enjeux sociaux et visité les locaux de ce groupe populaire, fréquenté par des gens de tous âges.

Au Québec, c'est plus d'un million de personnes qui sont analphabètes. ATOUT-LIRE offre de la formation, sous forme d'ateliers, pour l'apprentissage du français, des calculs mathématiques, ainsi que pour l'initiation à l'informatique et l'Internet. Sans ces compétences, l'accès à un travail bien rémunéré et

Mon carnet santé

Atout-Lire, groupe populaire en alphabétisation

Mettre des mots sur la douleur

Ca pique	C'est comme un choc électrique
J'ai toujours envie de me gratter	Ça déchire
Ça brûle	Ça élance. Ça fait mal tout autour
C'est comme des coups de couteau	Ça fait mal tout d'un coup et ça s'en va
Ça tire	Ça m'empêche de bouger
C'est comme une coupure	Autres mots
C'est chaud	



les chances d'avancement de carrière sont très limitées.

Madame Arseneault m'a aussi présenté un carnet de santé élaboré en collaboration avec des usagés. Pour les personnes ayant très peu de connaissances en français, se présenter à l'hôpital représente tout un défi. Le guide pratique met des mots sur la douleur, spécifie les maladies chroniques, les différentes allergies et explique les droits dans le réseau de la santé en termes simples.

En terminant, si vous connaissez des organismes que vous voudriez soutenir, consultez votre structure syndicale pour de plus amples informations.

Alexandre Bussièrès
Président régional
Région Montmorency



PROGRAMME DE PRÉPARATION À LA RETRAITE POUR LES EMPLOYÉS D'HYDRO-QUÉBEC



Le programme est offert à tous les employés d'Hydro-Québec qui ont 50 ans et plus au moment de l'inscription. Il vise à répondre aux besoins des participantes et des participants afin de les aider à s'engager sur le chemin de la retraite dans les meilleures conditions possibles et de répondre aux principales préoccupations d'un futur retraité sur son régime de retraite, ses finances, sa santé et son adaptation à cette nouvelle étape de la vie.

De façon plus précise, le programme :

- permet au participant d'obtenir de l'information sur le régime de rentes d'Hydro-Québec et sur les moyens financiers dont il disposera à la retraite, et de connaître les démarches à effectuer;
- aide le participant à prendre conscience des changements occasionnés par la retraite pour qu'il puisse mieux y faire face et favorise la réflexion sur l'orientation à donner à sa nouvelle vie.

Le Cégep Marie-Victorin et la Caisse Desjardins Hydro unissent leurs expertises afin d'offrir aux employés d'Hydro-Québec :

- des formations de préparation à la retraite personnalisées au régime de retraite de leur employeur;
- des sessions accessibles partout au Québec;
- une tarification unique de 260 \$ par personne (remboursable par HQ selon l'article 31.05 B) de la convention collective) ;
- des formations de 2 jours (vendredi et samedi ou samedi et dimanche).

Le calendrier 2020 est maintenant en ligne au : https://www.collegemv.qc.ca/services_aux_entreprises/formations-et-services/programme-de-retraite-hydro-quebec

Inscrivez-vous dès maintenant, une insuffisance d'inscription nous oblige à annuler des sessions de formations. Plus de 50 choix de dates et de lieux, partout en province !

8 MARS 2020

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES et MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES (MMF)



Le Collectif 8 mars, Molotov communications. Illustration : Guadalupe Pérez Pita.

L'UNE DE NOS FORCES : NOS ALLIÉS



UNE AUTRE DE NOS FORCES = LA SOLIDARITÉ!

En ce sens, une épinglette fut offerte aux consœurs du 1500 soulignant le 8 mars 2020 - Journée internationale des droits des femmes - pour célébrer le militantisme des femmes et des alliés pour réaffirmer notre engagement en faveur de la justice pour les femmes.

Le visuel et le thème du 8 mars 2020 : Féministes de toutes nos forces

Les mains et le geste de la victoire sont utilisés comme acte symbolique qui connecte nos luttes. Ce visuel se rapporte à la notion de partage, à une libération qui peut s'accomplir seulement de façon plurielle et collectivement. L'affiche célèbre l'aspect international et intersectionnel de nos expériences en cette année d'action de la Marche mondiale des femmes (MMF) : une ambiance de célébration à tra-

vers une palette de couleurs vives.

Le 3 mars dernier, nos consœurs Joëlle et Carole du comité provincial des Droits de la personne ont participé au lancement de la programmation de la marche

qui se déroule cette année sous le thème « Résistons pour vivre, Marchons pour transformer ». Elles vous tiendront au courant des différentes actions prévues.



Le Collectif 8 mars a choisi d'appuyer les féministes du monde entier au sein de la Marche mondiale des femmes dans leurs actions qui se dérouleront du 8 mars au 17 octobre 2020. Au Québec, le rassemblement de la Marche mondiale des femmes aura lieu le 17 octobre prochain dans la ville de Terrebonne. «Les Québécoises et les Québécois sont invités à marcher en appui aux revendications qui se déclinent sous cinq grands thèmes : pauvreté, violence, justice climatique, femmes immigrantes, migrantes et racisées, et femmes autochtones. Ce sont des enjeux fondamentaux qui méritent une forte mobilisation», soulignait la porte-parole du Collectif et vice-présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), Marlihan Lopez lors du lancement.



Un grand rassemblement auquel tous les membres du 1500 sont conviés le **17 octobre prochain à Terrebonne** : à inscrire à l'agenda!



Joëlle Ravary et Carole Martin
Responsables du comité provincial DDLP

La Marche mondiale des femmes est soutenue par un réseau mondial d'une cinquantaine de pays et est organisée tous les cinq (5) ans afin de réunir une dizaine de pays autour de revendications communes.

Il s'agit d'une initiative lancée à la suite de la marche contre la pauvreté et la violence «**du pain et des roses**» tenue en 1995. À cette occasion, quelque 850 femmes avaient marché entre Montréal et Québec pendant dix (10) jours en portant neuf (9) revendications pour l'amélioration de leurs conditions économiques. À l'arrivée, un grand rassemblement de 15 000 personnes les attendait. Cette mobilisation aura eu pour effet de presser le gouvernement d'adopter une loi sur l'équité salariale, d'augmenter le salaire minimum et de mettre en place diverses mesures pour contrer la pauvreté. Elle inspirera également aux militantes un projet mondial audacieux pour marquer le début du 21^e siècle : la Marche mondiale des femmes.

Joignez le mouvement et venez marcher le 17 octobre 2020 EN TOUTE SOLIDARITÉ !



Crédits : Illustrations : Chantal Locat ; logo globe MMF : © rouleauaquin.com

À propos du Collectif 8 mars

Le Collectif 8 mars représente 700 000 femmes au Québec provenant de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), de Femmes de Diverses Origines (FDO), de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) et du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

CHANGEMENTS TECHNIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Régulièrement, l'actualité économique apporte l'idée que le monde serait à l'aube d'une révolution technologique ou d'une quatrième révolution industrielle. Les robots et l'intelligence artificielle viendraient transformer l'ensemble des secteurs d'activités économiques et entraîner des pertes d'emplois immenses.

Cette trame narrative est rarement remise en question. On ne peut anticiper toutes les répercussions de l'essor de ces nouvelles technologies sur la société. Aucun secteur n'est à l'abri.

Au-delà des discours sur la numérisation de l'économie, nous ne devons pas perdre de vue l'essentiel : l'emploi et le travail. Il ne faut pas se laisser piéger par des discours qui prétendent que notre travail n'a aucune valeur et pourrait être remplacé par des robots.

Le 1500, ainsi que tout le mouvement syndical, continuent donc à lutter pour garantir les droits des travailleurs, d'améliorer les conditions de travail des membres, d'assurer une société plus égalitaire et plus juste. Révolution technologique ou pas.

L'industrie 4.0.

Selon le ministère de l'Économie et de l'Innovation, «l'industrie 4.0, appelée également usine du futur ou quatrième révolution industrielle, se caractérise fondamentalement par une automatisation intelligente et par une intégration de nouvelles technologies à la chaîne de valeur de l'entreprise. Il s'agit d'une transformation numérique qui bouleverse l'entreprise manufacturière en apportant des changements radicaux non seulement aux systèmes et processus, mais également aux modes de gestion, aux modèles d'affaires et à la main-d'œuvre».

Quels sont ses impacts sur les milieux de travail?

Les employeurs implantent de nouvelles technologies en fonction de leurs intérêts. Des changements parfois positifs, mais souvent avec des modifications négatives en matière d'organisation du travail. Les



Mario Charrette et Yvon Richard
Responsables du comité provincial FEC

nouvelles technologies, comme les capteurs d'activités, permettent d'automatiser la surveillance, ce qui la rend plus insidieuse et intrusive. La surveillance patronale est désormais si étroite qu'elle porte atteinte à la vie privée au travail. Aussi, l'implantation de robots et de robots collaboratifs (Cobots), suscite de nouveaux enjeux de santé et sécurité du travail. Bien des outils offrent de nouvelles possibilités pour les employeurs : contrôle patronal abusif, atteinte à la dignité humaine et discrimination de toute sorte.

La collecte et l'utilisation de données personnelles des travailleuses et travailleurs

Les syndicats peuvent jouer un rôle dès maintenant dans la protection des données personnelles et du droit à la vie privée de leurs membres. La négociation collective est un levier important en ce sens.

Les employeurs devraient être obligés d'informer les syndicats du type de données collectées, de leur traitement et des motifs de leur analyse. Le tout soumis à la négociation collective. Le 1500 négocie depuis longtemps pour que certaines données ne puissent servir à des fins disciplinaires et pour protéger la vie privée de ses membres. La protection de la vie privée est un objet de préoccupation du 1500 parce que, à l'heure actuelle, ce droit est attaqué de plein fouet.

La question des changements technologiques est trop importante pour être laissée uniquement entre les mains des employeurs.

Les changements technologiques doivent se faire avec les travailleurs. Ceux-ci doivent tenir compte des besoins de formation professionnelle, de la santé et la sécurité au travail, du respect de la spécificité culturelle et linguistique du Québec et de la protection de la vie privée.

Santé et sécurité du travail.

Les changements technologiques doivent être orientés en fonction de l'amélioration de la santé et de la sécurité des travailleurs. Ces préoccupations doivent être prises en compte dans l'élaboration des nouveaux équipements. De plus, la surveillance électronique en milieu de travail devrait être prohibée.

Pour une action syndicale vigilante et efficace.

Nous devons tenir compte de l'ensemble des répercussions des changements technologiques. L'action syndicale se doit d'être en amont des changements. Il faut continuer de développer notre expertise syndicale afin de formuler des propositions alternatives. Nous devons agir non seulement sur l'emploi, mais aussi sur l'organisation du travail en continuant d'investir des efforts pour la négociation collective des changements technologiques.

SALUT MON LOUIS 1964-2020



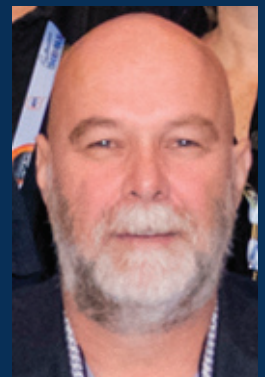
Le 1^{er} janvier dernier, suite à un long combat comme toi seul savais les mener, tu nous as quittés mon chum.

Louis a été un très grand militant syndical pendant plus de 20 ans dans la région Laurentides. Il débuta en tant que délégué dans son équipe d'électriciens d'appareillages au secteur de Gatineau pour ensuite prendre le mandat de directeur de secteur vers la fin de la décennie 2000. C'est là, mon chum, que j'ai fait ta connaissance quand j'ai débuté à mon tour dans la fonction de directeur.

Je garde que de bons souvenirs sur nos discussions, lors de nos allers-retours aux différentes rencontres et de nos conseils régionaux, sur des sujets syndicaux, de chasse, de trappage et même sur des sujets plus personnels comme deux chums peuvent le faire. Ces moments vont rester gravés dans ma mémoire pour longtemps.

Tu avais tellement de projets à réaliser Louis et malheureusement, la vie t'a joué ce vilain tour à l'aube de ta retraite qui aurait été si bien méritée. Je vais toujours me souvenir de ta générosité et de ton implication envers tes collègues, tes confrères syndicaux et surtout envers tes amis; j'ai eu le plaisir de le constater personnellement. Louis, ta mémoire va rester gravée longtemps dans la famille du 1500 Laurentides.

Bon voyage mon chum



Iréné Boudreau
Président régional
Région Laurentides

INCENDIE SUR L'AUTOROUTE 40 À MONTRÉAL



Nos confrères du SCFP-1500, de l'équipe-école de jointeurs à Montréal, sont venus en aide à un citoyen le 13 février sur l'autoroute 40 à Montréal. **Guillaume Bazinet, François Desjardins et Maxime Démarçais** ont rapidement réagi lorsqu'un conducteur s'est immobilisé sur la voie dû à l'intense nuage de fumée qui se dégageait de son véhicule.

Ils se sont positionnés derrière en actionnant leur gyrophare pour protéger le conducteur. Ils ont même tenté d'éteindre le début d'incendie en vidant leur extincteur, mais sans

succès à cause de l'intensité des flammes. Ils ont par la suite guidé de façon sécuritaire le conducteur, qui se tenait toujours sur la voie routière de l'autoroute, vers les abords du camion pour le protéger pendant que les pompiers, finalement arrivés sur les lieux, sont venus à bout de l'incendie.

Des réactions sécuritaires et le sang-froid des jointeurs du 1500 ont permis de sécuriser les lieux et le conducteur avant l'arrivée des pompiers.

Félicitations, Guillaume, François et Maxime; vous représentez bien le côté service à la population des travailleurs et travailleuses du 1500!



ASSURANCES COLLECTIVES



Comme vous avez entendu parler, nous basculerons tous vers une autre compagnie d'assurance, la SSQ, à partir de juillet 2020. L'employeur travaille présentement à l'élaboration de l'application mobile qui nous permettra d'avoir accès à nos dossiers et cet outil nous simplifiera la tâche.

Nous n'aurons aucun geste à poser pour le transfert; le tout se fera automatiquement. Par contre, il est à noter que suite à ce changement d'assureur, nous disposerons de 90 jours pour transmettre nos réclamations avec nos anciens assureurs.

Des rencontres conjointes avec l'employeur et les syndicats du secteur énergie du SCFP sont prévues pour le suivi, des explications et la mise à niveau de ce changement.

Afin de vous éviter des écueils, j'aimerais en profiter pour souligner l'importance d'avoir le réflexe de vous référer à vos structures syndicales pour toute question. Nous sommes présents pour vous, pour travailler avec vous, que ce soit sur des sujets d'assurance, d'arrêt de travail à court ou long terme, et autre.

Dans le même ordre d'idée, en tant qu'officiers syndicaux, nous avons la responsabilité de porter attention aux actions qui sont posées envers nos membres, de ne pas avoir peur de faire les premiers pas et de leur offrir notre aide et soutien. Cela évite ainsi que les gestionnaires leur propose des arrangements sans même qu'il n'y ait eu des discussions avec la partie syndicale. Malheureusement, des accommodements possibles passent vite sous silence, quelques fois, et sans discussion entre les parties. Voilà pourquoi nous devons demeurer vigilants avec nos membres et en contrepartie, ceux-ci doivent avoir le réflexe de converger vers leur structure respective.

Pour terminer, voici une information qui est bonne à savoir : un des privilèges exclusifs à nos membres, pour ceux qui détiennent une assurance auto ou habitation avec SSQ, est la prise en charge des primes en cas d'invalidité totale. Le délai de carence est de six (6) mois lorsqu'on se qualifie et soyez sans crainte, vous avez jusqu'à 24 mois pour vous prévaloir de cet avantage. N'hésitez pas à les contacter pour avoir de plus amples informations.

Nathalie Claveau
Responsable du
comité provincial
avantages sociaux



ENVOI DE PUBLICATION CANADIENNE
CONVENTION DE LA POSTE PUBLICATION N° 40064011
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée
au Canada au: **SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE MÉTIERS
D'HYDRO-QUÉBEC**, 1010, rue De Liège Est, 3e étage
Montréal (Québec) H2P 1L2
514 387.1500 / 1 800.361.8526



fondsftq.com/automatique

1 800 567-3663



On a inventé une épargne automatique

Épargner dans le REER+ au Fonds,
ça se fait sans même y penser.

**On a tous
un Fonds
de solidarité.**

**Assez grand pour faire du Québec
une meilleure société.**

Veillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web fondsftq.com, auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif